

Communiqué de presse

Lyon, le jeudi 27 avril 2023

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et les CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes s’associent pour favoriser la découverte de l’entreprise.**Une action forte et commune au service des entreprises et des jeunes**

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de la moitié des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, ce qui nécessite de renforcer les liens entre les jeunes et le monde professionnel pour préparer les talents de demain. Pour répondre à ces enjeux, les **CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes** et **Auvergne-Rhône-Alpes Orientation** s’associent autour d’une action forte pour favoriser la découverte de l’entreprise.



© J.FOTSO / CCIR

Lundi 24 avril a eu lieu un point presse à l’Institut Paul Bocuse durant lequel Sophie CRUZ, Présidente d’Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes ont présenté en détail les objectifs et les engagements de ce partenariat.

Dominique GIRAUDIER et Pascal PETIT de l’Institut Paul Bocuse, parties prenantes du dispositif, ont partagé leur expérience et leur intérêt pour cette initiative.

©Céline_Vautey

**Pour Sophie CRUZ, Présidente d’Auvergne-Rhône-Alpes Orientation**

« Dans le cadre de sa mission de promotion des métiers, l’agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation se mobilise afin de proposer des actions concrètes pour accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle, mais aussi pour préparer les talents de demain. Notre volonté est de proposer aux jeunes de découvrir de façon concrète le monde économique. Grâce au partenariat avec le réseau des chambres de commerce et d’industrie (CCI), plusieurs actions sont conduites afin d’améliorer la connaissance du monde de l’entreprise par les jeunes, dans tous les territoires de notre région. Ainsi, plus de 5 700 mini-stages en entreprise sont proposés partout en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces stages de découverte permettent ainsi aux jeunes d’explorer un métier et de se familiariser avec le quotidien et la réalité de ce métier. »

©DF Corlin

**Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes**

« En tant qu’établissements publics de l’État, le travail quotidien des CCI est de servir les entreprises. Nous le faisons en équipe : avec l’État sous l’autorité de la Préfète de région Fabienne BUCCIO, et du recteur Olivier DUGRIP ; avec le Conseil régional – dont le Président, Laurent WAUQUIEZ, avec sa 1^{re} Vice-Présidente, Stéphanie PERNOD, a mis l’économie au cœur de son projet politique ; et bien sûr avec les organisations professionnelles, Medef et Cpmc, ainsi que les Chambres de Métiers. Dans la 2^e région économique de France, et la 1^{re} région industrielle, nous avons deux devoirs essentiels : accompagner le développement économique, et préparer l’avenir. Avec la Présidente d’Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, Sophie CRUZ, notre 1^{re} mission c’est l’orientation de nos jeunes parce que notre jeunesse, c’est l’incarnation de celles et ceux qui feront l’économie de demain. »

4 actions opérationnelles déployées en Auvergne-Rhône-Alpes

Le partenariat entre les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes et Auvergne-Rhône-Alpes Orientation s'articule autour de grands objectifs, déclinés en 4 actions opérationnelles :

Au service des entreprises, pour faciliter l'accueil de jeunes stagiaires ou alternants et les aider à la formalisation d'un projet de recrutement ou d'attractivité de futurs talents :

1. **Contacts Entreprises**, dont l'objectif est de mobiliser les entreprises pour l'accueil de stagiaires et d'alternants afin de promouvoir la découverte des métiers auprès des scolaires, ainsi que de présenter l'offre de service d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, les outils régionaux et locaux concernant l'orientation mis à disposition des entreprises.

➔ **Plus de 1 900 entreprises seront contactées sur la durée de la convention**

2. **Rendez-vous qualifiés**, dont l'objectif est de préparer l'entreprise à accueillir un stagiaire ou un alternant grâce à un accompagnement personnalisé par le conseiller CCI, ainsi que de promouvoir les outils régionaux qui peuvent être utiles aux entreprises.

➔ **Plus de 600 entreprises seront accompagnées sur la durée de la convention**

Au service des jeunes, pour leur apporter les clés et outils leur permettant de découvrir le monde professionnel ou valider un projet professionnel :

3. **Pass Immersion** : interventions en établissements scolaires pour informer les jeunes sur le dispositif des stages de découverte professionnelle, sur le monde économique, les métiers en tension et les techniques de recherche d'emploi et aider les jeunes à se préparer à entrer en entreprise et à rechercher une entreprise en autonomie.

➔ **Plus de 90 interventions des conseillers CCI auprès de classes de collèges et lycées**

▶ **Stages de découverte professionnelle**, dont l'objectif est de faciliter et organiser l'accueil de stagiaires dans les entreprises en facilitant la mise en lien entre les jeunes et les entreprises. Il permet aux jeunes de découvrir une entreprise, d'appuyer son choix d'orientation ou de concrétiser son projet professionnel, mais aussi se faire connaître d'un futur employeur et signer le cas échéant un contrat d'apprentissage.

➔ **Plus de 5 700 stages seront réalisés sur la durée de la convention, dont 4000 d'ores et déjà réalisés**

Zoom sur les stages découverte professionnelle

Pour l'entreprise, **ce dispositif est un pari sur l'avenir** : il s'agit de faire découvrir son activité et ses métiers et travailler sa marque employeur, avec la perspective que le jeune postule par la suite, pour un emploi ou un apprentissage. Un enjeu majeur quand on sait que plus d'une entreprise sur deux se déclare touchée par les **difficultés de recrutement** dans la région (Panel de conjoncture TPE-PME des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, février 2023).

Modalités d'accès

Les stages de découverte professionnelle sont ouverts aux collégiens (4^{ème}, 3^{ème}), lycéens et étudiants. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires et peuvent durer de 1 à 5 jours. Il n'y a pas de limite quant au nombre de stages qu'un jeune peut effectuer. Ces stages peuvent être réalisés dans tous les types d'entreprises : privées, publiques, associatives ou libérales.

En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/se-former/formation-jeunes-etudiants-et-apprentis#tab-orientation-des-jeunes-et-decouverte-des-metiers-218371>

À propos d’Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, association loi 1901, a été créée à l’initiative de la Région dans le cadre des nouvelles compétences qui lui ont été transférées en matière d’information sur l’orientation. Présidée par Sophie Cruz, elle fédère les principaux acteurs de l’orientation, de la promotion des métiers et de la formation en Auvergne-Rhône-Alpes : la Région, le Rectorat de la région académique, la DRAAF, la DREETS, Via Compétences, Pôle Emploi, la Fédération régionale des Écoles de production, la Fédération régionale des MFR, la CCIR, le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes, l’Université de Lyon, des collectivités territoriales, etc. Au cœur de l’action d’Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, il y a la volonté de favoriser la découverte des métiers et de transmettre une information de qualité sur les formations, les secteurs d’activité et les débouchés professionnels dans notre région.

Plus d’infos : www.auvergnerhonealpes-orientation.fr

À propos de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant les 13 CCI de la région

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d’industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 400 collaborateurs, les CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1er réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Etablissements publics d’Etat, les CCI d’Auvergne-Rhône-Alpes sont mobilisées au quotidien pour représenter, informer, accompagner et former les 450 000 entreprises de l’industrie, du commerce et des services d’Auvergne-Rhône-Alpes. Avec le soutien indéfectible des deux organisations patronales Medef et CPME, l’ADN du réseau CCI repose sur le collectif fort et le travail en équipe avec les services de l’Etat (Préfecture, DREETS, DREAL, DRFiP, ADEME, Pôle Emploi, Douane, Banque de France...) et en partenariat privilégié avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses agences, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises et Auvergne-Rhône-Alpes Orientation, ainsi qu’avec le G6 Relocalisation.

Plus d’infos : www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Contact presse

Pour Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Johanna DERRY – M. 07 50 59 22 50 – johanna.derry@auvergnerhonealpes-orientation.fr

Pour la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Julie DRUGUET – T. 04 72 11 43 61 – M. 06 74 96 66 04 - j.druguet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr